



Version électronique  
disponible sur le site web  
de la municipalité  
[stferdinand.ca](http://stferdinand.ca)

02  
**Nouvelles  
municipales**

04  
**À savoir**

06  
**Actualité**

12  
**Les belles  
histoires du  
maire d'en haut**

14  
**Les loisirs**

16  
**Calendrier**



## Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

### SOMMAIRE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2020

Compte tenu de l'obligation actuelle de distanciation sociale durant la crise de la Covid-19, la séance ordinaire du 6 avril a été tenue à huis clos suite à l'autorisation spéciale du gouvernement provincial.

1. Le Conseil a approuvé la dépense pour la construction du pavillon de service au Parc Versant du Lac. La construction se fera au cours des prochains mois et sera en service au plus tard à l'automne prochain.
2. Le Conseil a approuvé l'achat d'une structure de dek hockey qui sera installée au Parc Versant du Lac cet été. Ce sera donc une nouvelle belle activité à pratiquer en plein air dans notre magnifique parc.
3. Cinq conseillers ont déposé une lettre datée du 16 avril à l'intention du maire. Ceux qui désirent en obtenir une copie peuvent en faire la demande au bureau municipal.

### SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2020

1. Le Conseil a adopté le règlement no 2020-209 pour la réfection de la Côte de l'Église au coût de 1 366 970\$. Cette dépense sera subventionnée à 75% par le Ministère des Transports.
2. Compte tenu de la situation actuelle et dans le but d'alléger le fardeau fiscal des contribuables, le Conseil a approuvé l'amendement au règlement fixant les taux de taxes en abrogeant l'article 13 qui imposent des pénalités pour le retard du paiement des taxes municipales. Pour plus d'informations sur ce règlement, veuillez communiquer avec la Secrétaire-Trésorière Mme Sylvie Tardif au bureau municipal.
3. Le nouveau règlement sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de

nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations a été adopté. Ce nouveau règlement entre donc en vigueur immédiatement. Il régit entre autre la tarification et l'accès des embarcations au lac, oblige l'obtention d'une vignette qui doit être apposée sur chaque embarcation et exige que la coque des embarcations soit propre et libre d'algues, de moules zébrées et autres espèces envahissantes avant de pouvoir accéder au lac. Toutes ces mesures visent à protéger notre bien le plus précieux. Des informations plus précises sur les modalités du règlement sont disponibles sur le site Internet de la municipalité [www.stferdinand.ca](http://www.stferdinand.ca).

4. Il a été résolu d'appuyer auprès de la CPTAQ la demande soumise par Mélanie Richard et Éric Leclerc pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'un terrain de camping et autres activités connexes d'une superficie de 7,43 hectares.
5. Considérant que la Municipalité de Saint-Ferdinand désire développer un sentier pédestre qui raccorderait ceux du Manoir du lac William au noyau du village, le Conseil a approuvé de soumettre une demande d'autorisation à la CPTAQ et de transmettre le dossier à la MRC de l'Érable pour appui.
6. Le conseil a approuvé les embauches suivantes: Lukas Joannette-Hamel comme préposé à l'écocentre à compter du 6 mai jusqu'au 30 octobre 2020; Derek Jutras comme patrouilleur nautique à compter du 15 juin jusqu'au 23 août 2020.

### SOMMAIRE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2020

1. Le Conseil s'est engagé à respecter le guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années

2019-2023, tel qu'exigé par le gouvernement.  
 2. Le Conseil a approuvé de retenir, à titre contractuel, les services de Martin Roy pour effectuer l'entretien des pelouses sur les propriétés de la municipalité pour la saison estivale 2020.

### L'ÉTÉ ARRIVE – RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES COVID-19

L'été est à nos portes. La tentation sera grande d'inviter familles et amis au lac et de commencer à se déconfiner. Nous rappelons donc à tous l'importance de respecter les directives sanitaires émises par la Direction de la santé publique. Rappelez-vous que le gouvernement permet l'imposition d'amendes importantes de 1000\$ et plus par personne pour ceux qui ne respectent pas ses directives.

- Rassemblements privés: En date du 20 mai, la Direction de la santé publique permet des petits rassemblements privés qui comprennent au maximum 10 personnes provenant de 3 maisonnées ou adresses différentes, si les conditions suivantes sont respectées :
  - Ils sont tenus uniquement à l'extérieur (pas dans le garage, ni dans l'abri tempo, ni dans la remise, etc.)
  - La distanciation de 2 mètres entre chaque personne est respectée
  - Il n'y a pas de collations ou repas partagés. Ce n'est pas le temps d'organiser un BBQ
- Distanciation de 2 mètres entre les personnes qui n'habitent pas sous le même toit.
- Port du masque fortement recommandé lorsque vous n'êtes pas en mesure de respecter la zone de distanciation (par exemple à l'épicerie, dans les magasins de grandes surfaces, etc.)

Nous avons très peu de cas dans la MRC de l'Érable à l'heure actuelle et nous en sommes très fiers. Continuons à nous comporter de la même façon. Il en va de la santé de tous.

Merci et bon été!

### CAMP MUSICAL ET ARTISTIQUE – SITE PATRIMONIAL HOLY TRINITY A IRLANDE

L'été prochain, l'équipe de Verte Irlande offre la chance aux jeunes de la région de vivre une expérience inoubliable de création musicale et artistique, accompagnés par une équipe de musiciens passionnés d'ici et d'ailleurs!

Pendant une semaine, du 3 au 9 août, en formule camp de jour, quatorze jeunes âgés de 7 et 14 ans se rassembleront sur le magnifique Site patrimonial Holy Trinity à Irlande pour mettre à l'œuvre leurs talents musicaux et artistiques afin de créer un spectacle.

Pour l'instant, la tenue des camps de jour est autorisée par le gouvernement du Québec. En cas d'avis contraire, le camp sera reporté à l'an prochain et tous les frais seront remboursés. Des parents se joindront à l'équipe d'animation afin d'assurer le respect des règles de distanciation sociale en vigueur. Le partage des instruments sera interdit et tous les repas devront être apportés par le jeune. Les autres règles émises par le gouvernement seront respectées à la lettre de manière créative.

Répétitions de groupe (chant et instruments), ateliers musicaux individuels ou en sous-groupes, journée de création en forêt et baignade dans la rivière Laroche, jeux et activités ludiques, ateliers d'arts visuels et visite historique sont au programme, en plus de plusieurs autres surprises! Un intérêt pour la musique ou le chant est un incontournable pour s'inscrire à ce camp. Cependant, il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des cours de musique. Plusieurs instruments seront fournis par les animateurs. Les jeunes qui le souhaitent pourront également contribuer par moment à la conception d'œuvres d'art collectives qui embelliront la scène.

Ce camp est rendu possible grâce au soutien financier du Fonds culturel de la MRC des Appalaches, de la Municipalité d'Irlande et de Verte Irlande. Les informations sur le camp et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de Verte Irlande au [www.verteirlande.ca](http://www.verteirlande.ca). La date limite pour l'inscription est le 30 mai.

## À savoir

### Informations pratico-pratiques

**MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND**

**L'HÔTEL DE VILLE EST FERMÉ AU PUBLIC JUSQU'À NOUVEL ORDRE. MAIS LES SERVICES SONT MAINTENUS SUR NOS HEURES D'OUVERTURE.**

📍 375, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC, G0N 1N0

🕒 **HEURES D'OUVERTURE**  
 Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45  
 Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45  
 Vendredi: 8h à 12h

☎ (418) 428-3480  
 (418) 428-9724 (télécopieur)

✉ info@stferdinand.ca

🌐 www.stferdinand.ca

📘 Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

📷 Municipalite.StFerdinand

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

📅 **Lundi le 1er juin**  
 🕒 **19h**  
 📍 **821, rue Principale**

*Si les mesures préventives en raison de la COVID-19 perdurent en juin, la séance du conseil de juin sera tenue à huis clos (sans public). Si tel est le cas, nous vous en aviserons via un avis public ainsi qu'un message sur notre page Facebook. Il sera alors possible d'envoyer vos questions par courriel à [info@stferdinand.ca](mailto:info@stferdinand.ca).*

**Le Ferdinois**

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

**ST-FERDINAND**

**BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU**

**Fermée temporairement depuis le 15 mars. Il s'agit d'une mesure de prévention afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Vos emprunts ne généreront aucuns frais de retard durant la période de fermeture. Toutes nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

🕒 **Horaires**  
 Lundi: 16h à 20h  
 Mardi: 13h à 16h  
 Mercredi: 16h à 20h  
 Jeudi: 17h à 20h

**Contact**  
 ☎ (418) 428-9607  
 🌐 [biblietie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau](http://biblietie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau)  
 📘 Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

📶 *Wifi disponible sur place*

## URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA  
VOIRIE EST LE  
**(418) 332-5941**

## ÉCOCENTRE

**OUVERT**

Mercredi: 12h à 17h  
Vendredi: 11h à 17h  
Samedi: 9h à 17h  
Dimanche: 9h à 13h

### VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES COMITÉS DANS LESQUELS ILS ŒUVRENT

Yves Charlebois, Maire  
✉ ycharlebois@stferdinand.ca  
Communications

Clémence Nadeau, Conseillère  
du district 1  
✉ cnado24@gmail.com  
Administratif, Suivi du plan  
stratégique, Comité de  
développement et promotion  
économique, Suivi du projet  
éolien de l'Érable et Comité  
loisirs et culture

Jean-Claude Gagnon,  
Conseiller du district 2  
✉ jcagnon@stferdinand.ca  
Voirie

Jean-Paul Pelletier,  
Conseiller du district 3  
✉ jppelletier@stferdinand.ca  
Voirie et Suivi du projet éolien  
de l'Érable

Pierre-Alexandre Simoneau,  
Conseiller du district 4  
✉ pasim\_44@hotmail.com  
Comité loisirs et culture

Sylvie Gingras,  
Conseillère du district 5  
✉ sgingras63@hotmail.ca  
Comité de gestion du lac,  
Administratif et Suivi du plan  
stratégique

Suzanne Aubre,  
Conseillère du district 6  
✉ aubresuzanne@gmail.com  
Communications, Suivi du plan  
stratégique et Comité de  
gestion du lac

## AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

[www.stferdinand.ca/formulaires-permis-et-certificats](http://www.stferdinand.ca/formulaires-permis-et-certificats)  
urbanisme@stferdinand.ca

ST-FERDINAND

Un permis est requis pour tous travaux de  
renovation, finition, construction, démolition,  
agrandissement, installation de piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir  
le formulaire de demande de permis adapté à  
votre situation. Ce dernier est disponible sur  
notre site web et au bureau municipal. Une fois  
rempli, vous devez nous le retourner.

Prenez note qu'un permis peut prendre  
jusqu'à 30 jours avant d'être émis.

## Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets  
réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes  
admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



## Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également  
le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en  
région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Saint-Ferdinand en quatre saisons:

Printemps



Pour connaître la méthode pour participer, les prix ainsi que les règlements, rendez-vous au  
[www.stferdinand.ca/concours-printemps](http://www.stferdinand.ca/concours-printemps)

## Actualité

Nouvelles locales

### ACHETONS ST-FER!

Dans le contexte de la Covid-19 et du confinement que nous devons tous respecter, les temps sont difficiles pour les entreprises et commerces de St-Ferdinand et le seront même après la reprise des activités. L'achat local est une nécessité plus que jamais et contribue à notre prospérité comme communauté. C'est aussi un geste de solidarité!

De nombreuses études ont démontré que pour chaque 100\$ de produits et services achetés localement, de 50\$ à 70\$ étaient retournés à la communauté sous forme directe ou indirecte. C'est énorme comme impact, et cet impact, il est ENTRE NOS MAINS. Acheter des produits locaux signifie également protéger notre environnement. Ce n'est pas à négliger non plus.

Afin de faciliter l'achat chez-nous, vous trouverez, en pages centrales de cette édition, le répertoire à jour de tous les commerces et entreprises de St-Ferdinand, par catégorie de service.

Ce répertoire sera également disponible sous l'onglet «VIVRE ICI», sur la page «Commerces et industries» sur le site internet de la municipalité ([www.stferdinand.ca](http://www.stferdinand.ca)). Même si cette liste a été effectuée avec le plus grand soin, des erreurs ont pu se produire ou des entreprises ont pu être oubliées. SVP veuillez contacter l'adjointe

administrative, Coralie Charpentier (418-428-3480 #0), de la municipalité pour toute correction ou ajout.

-Le Comité de promotion économique de St-Ferdinand

### RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DU LAC WILLIAM ET DE SES TRIBUTAIRES CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, À L'ACCÈS AU QUAI PUBLIC ET IMPOSANT DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA DESCENTE DES EMBARCATIONS

L'objectif de ce règlement est de prévenir l'apport d'espèces exotiques envahissantes par les embarcations nautiques et de maintenir la qualité des eaux, en plus d'assurer la sécurité publique sur le lac. Il vise également une répartition équitable du coût des actions liées à la protection du lac par ses utilisateurs et la mise en place d'une base de données sur les types d'embarcations.

Toute embarcation motorisée circulant sur le lac William et ses tributaires doit obligatoirement être munie d'un permis d'accès au lac. Pour les usagers saisonniers, ce permis est sous la forme d'une vignette et celle-ci doit être apposée sur le côté avant droit et doit être visible en tout temps. Pour les usagers journaliers et hebdomadaires, ce permis est sous la forme d'un document et est

accessible au bureau municipal sur nos heures d'ouverture ou à la cantine La Marinière hors de nos heures d'ouverture.

Pour obtenir un permis d'accès au lac William, vous devez remplir le formulaire à cet effet, puis déboursier les frais applicables. Le formulaire est disponible sur le site web de la municipalité au [www.stferdinand.ca/enregistrement-embarcation-nautique](http://www.stferdinand.ca/enregistrement-embarcation-nautique) et sera éventuellement disponible au bureau municipal lorsque celui-ci sera de nouveau ouvert au public.

La réglementation prévoit qu'une inspection visuelle pour toutes les embarcations peut être faite par un inspecteur municipal. Cette inspection a pour objectif de vérifier que chacune des étapes de la méthode de lavage de l'embarcation a été respectée, soit que l'ensemble des réservoirs ou contenants d'eau a été vidangé et que l'embarcation en question ne possède aucune trace d'herbe, de plante, de racine ou de résidu d'huile ou de matières quelconques pouvant nuire à la qualité de l'eau qui serait apparente sur ou dans l'embarcation, son moteur, son vivier et/ou sur la remorque. Dans le cas où une embarcation ne serait pas conforme ou qu'elle n'aurait pas de permis d'accès au lac valide, la descente pourrait être refusée.

#### Tarification

#### Résident et payeur de taxe de Saint-Ferdinand

- Permis d'accès au lac seulement (sans accès à la rampe de mise à l'eau): 10 \$/an

- Permis d'accès au lac incluant l'accès à la rampe de mise à l'eau: 35\$/an ou 90\$/3 ans + 10\$/an par embarcation supplémentaire

#### Non-Résident et non-payeur de taxe de Saint-Ferdinand

- Permis d'accès au lac incluant l'accès à la rampe de mise à l'eau:
  - 1 jour: 40\$
  - 7 jours: 160\$
  - 1 an: 275\$ + 150\$ par embarcation supplémentaire
- Embarcation motorisée non-enregistrée: 80\$/jour (tarification à la rampe de mise à l'eau)

#### Locataire d'un établissement d'hébergement à Saint-Ferdinand

- Permis d'accès au lac incluant l'accès à la rampe de mise à l'eau :
  - 2 jours ou moins: 10\$/jour + 25\$ par embarcation supplémentaire
  - Saisonnier: 50\$/an + 25\$ par embarcation supplémentaire

Pour une embarcation non motorisées, soit une embarcation avec un moteur de moins de 10 chevaux, il n'est pas nécessaire d'enregistrer cette dernière.



## Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Une première nouvelle de réjouissance. Le 24 juin, soir de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête nationale, le service des loisirs organise un feu d'artifice à partir du lac William. En raison de la géographie autour du lac, nous n'avons pas besoin de faire un rassemblement pour admirer le feu. La musique du feu et de la soirée sera diffusée en ligne sur la page Facebook de la Municipalité. Il n'y aura pas de haut-parleurs à l'extérieur. C'est une firme de pyrotechnie de Sherbrooke, la même que lors des Fêtes du lac William, qui sera au centre du lac. L'activité va se tenir à 22 h avec de la musique québécoise tout au long de la soirée.



Gilles Vézina, le Grand Chevalier, vient de recevoir rien de moins que la médaille du lieutenant-gouverneur J. Michel Doyon. Gilles cumule des décennies de bénévolat. C'est Éric Beaudoin de Plessisville, membre des Forces armées, qui a soumis le nom de Gilles pour recevoir cet honneur. En passant, Éric est le neveu de Gilles et le fils de Solange Beaudoin, une autre de nos grandes bénévoles.

#### Les trois cloches

Le clocher de l'église de Saint-Ferdinand a toute une histoire. Il y a trois cloches qui ont

été coulées en 1926 à la Fonderie de cloches Cornille Havard en France située dans le village de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny dans la région de la Normandie. Cette fonderie est toujours en opération et reçoit 20 000 visiteurs par année.

Chacune des cloches a son nom. La plus imposante se nomme Paul-Eugène Roy en l'honneur de l'évêque du diocèse de Québec en 1925-1926.

La deuxième porte le nom de monseigneur Joseph-Alfred Langlois qui était évêque auxiliaire de Québec avant d'être nommé évêque de Valleyfield, poste qu'il a occupé pendant 40 ans; il est décédé en 1966. À Valleyfield, un pont et un boulevard portent son nom.



La plus petite se nomme Ferdinand-Alfred Boulet. Ferdinand pour le nom de la paroisse et Alfred Boulet qui a été curé ici de 1924 à 1936 avant de poursuivre sa mission à Plessisville. La rue Chanoine-Boulet à Ples-

sisville est en son honneur. Particularité, le curé Boulet avait deux frères prêtres, soit Salluste et Auguste nommé monseigneur en Abitibi. Il comptait dans sa famille cinq neveux prêtres et deux nièces religieuses.

Pour en revenir aux cloches, sur chacune en plus des noms il y a des prières de grâces.

### Les masques

Les Dames de l'Amitié ont travaillé très fort ces temps-ci pour confectionner des masques pour limiter la transmission du virus. La journée du mardi 12 mai, M. François Legault a recommandé aux gens de porter le masque dans certaines situations. Nos dames ont été débordées et, le samedi 16 mai, elles tenaient un kiosque au belvédère.



dère. Tout a été vendu en trente minutes. Elles en fabriquent toujours. À suivre.

Mme Lise Bouffard Chamberland, une assidue du conseil municipal, nous a quittés en mars dernier. Son décès m'a permis de faire la connaissance de deux de ses filles, soit Karine qui est dessinatrice industrielle à Sherbrooke et Sophie. Cette dernière œuvre comme infirmière au bloc opératoire au CHUS de Sherbrooke. Grande adepte du kayak de mer, elle vogue des fois avec les baleines sur la Côte-Nord. Elle vient d'acquérir un terrain à Saint-Julien où elle désire se construire un chalet.



Mme Marjo Henri, qui offre le service des prises de sang, poursuit son travail en s'adaptant à la pandémie. Vous pouvez la joindre au 819-350-4195.

En passant, les réunions du conseil se font par téléphone. Si vous désirez écouter l'enregistrement, il est disponible le lendemain de la réunion sur le site internet stferdinand.ca.

Sur ce, bon printemps. Pour me rejoindre, 418-428-9569, par Messenger à mon nom et par courriel ycharlebois@stferdinand.ca.

## Les loisirs

### Camp de jour 2020 25 juin au 14 août



Différents camps disponibles:

**SPORT ET PLEIN AIR**

Artistique

Régulier

### Tarifification

Enfant	Premier	Deuxième et +
Frais de base	20\$	17\$
Pour la 1ère semaine	30\$	25.50\$
Pour 2 semaines	50\$	42.50\$
Pour 3 semaines	70\$	59.50\$
Pour 4 semaines	90\$	76.50\$
Pour 5 semaines	110\$	93.50\$
Pour 6 semaines	130\$	110.50\$
Pour 7 semaines	150\$	127.50\$
Pour 8 semaines	170\$	144.50\$

### Activités spéciales du mercredi

Date	Activité	Tarif
1er juillet	Journée jardinage	5\$
8 juillet	Journée arc-en-ciel	5\$
16 juillet (jeudi)	Journée hawaïenne	5\$
22 juillet	Jeux d'eau	5\$
29 juillet	Film et pyjama	5\$
5 août	Chef cuisinier	5\$
12 août	Journée Olympique	5\$

### Inscription

Dès maintenant, vous pouvez inscrire votre enfant au camp de jour de Saint-Ferdinand. En raison de la pandémie qui sévit, nous sommes incapables de vous dire avec exactitude, combien d'enfants pourront être accueillis au camp cet été. À partir des informations qui nous seront acheminées par la santé publique, nous prendrons les décisions (nombre d'inscriptions) qui s'imposent. La priorité sera donnée aux citoyens qui résident à Saint-Ferdinand. Si nous devons refuser des inscriptions, les parents seront remboursés intégralement. Nous allons procéder par ordre de réservation ou d'inscription. Nous vous confirmerons la place de votre enfant dès que nous aurons les directives finales de la santé publique. Merci de votre compréhension compte-tenu de la situation!

[www.stferdinand.ca/camp-de-jour](http://www.stferdinand.ca/camp-de-jour)  
loisirs@stferdinand.ca  
(418) 428-3480 poste 4305

**SOCCER**  
**RÉSERVEZ**  
**UNE PLAC DÈS**  
**MAINTENANT!**



À [loisirs@stferdinand.ca](mailto:loisirs@stferdinand.ca)

**SOFTBALL**  
**RÉSERVEZ**  
**UNE PLAC DÈS**  
**MAINTENANT!**



À [loisirs@stferdinand.ca](mailto:loisirs@stferdinand.ca)

Luc Baillargeon, Agent de développement  
en loisir, culture et tourisme

(418) 428-3480 #4305  
[loisirs@stferdinand.ca](mailto:loisirs@stferdinand.ca)



# MARCHÉ PUBLIC

CONTRE TOUTE ATTENTE, LE MARCHÉ PUBLIC DE ST-FERDINAND SERA DE RETOUR SOUS LE BELVÉDÈRE DE LA MARINA POUR L'ÉTÉ 2020.

L'ACTIVITÉ SE DÉROULERA À CHAQUE SAMEDI DU 27 JUIN AU 29 AOÛT INCLUSIVEMENT DE 9H À 12H.

VENEZ ENCOURAGER NOS PRODUCTEURS TOUT EN PRENANT UN BOL D'AIR FRAIS!

## Festivités de la St-Jean

Pour célébrer la fête nationale du 24 juin, et compte tenu de la nouvelle flexibilité de la santé publique concernant les petits rassemblements, nous sommes heureux de vous aviser des festivités suivantes.

### Le 24 juin

14h00: Défilé de la St-Jean dans les rues de St Ferdinand. Tous les organismes communautaires, regroupements, commerces ou particuliers qui décideraient de participer au défilé soit par un char allégorique ou autre doivent contacter Luc Baillargeon à la municipalité pour s'inscrire au défilé et recevoir les consignes à respecter. Soyez créatif et embarquez dans la fête!

22h00: Feu d'artifice musical lancé à partir du lac pour tous les citoyens.

### À noter:

- 1: Aucun rassemblement privé ou public de plus de 10 personnes ne sera toléré. Les 10 personnes doivent provenir de 3 maisonnées différentes au maximum.
2. Tous devront respecter la dissociation sociale de 2 mètres
3. Pas de repas ou BBQ partagés

Finalement, la tenue de ces activités du 24 juin dépend entièrement de la permission de la direction de la santé publique. Actuellement, nous avons reçu le feu vert mais si la situation changeait, nous devons annuler la journée qui sera remise à plus tard.

Bonne St-Jean!



## Calendrier

Activités et événements à venir

## JUIN 2020

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues à ce calendrier peuvent être annulées ou reportées.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1  19h - Séance du conseil - Salle du conseil	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24  14h - Parade dans les rues 22h - Feux d'artifice de la St	25  Début du Camp de jour	26	27  9h à 12h - Marché public - Belvédère de la marina
28	29	30				